



Présidence : Belgique

DEUXIEME JOUR DE LA QUATORZIEME REUNION DU FORUM ECONOMIQUE

PREMIERE PARTIE

Groupe de discussion I

1. Date : Mardi 24 janvier 2006

Ouverture : 9 h 10

Clôture : 10 h 40

2. Président : M. C. Falkowski (Commission européenne) (Modérateur)

Les participants à la réunion ont observé une minute de silence à l'occasion d'un accident ferroviaire survenu à Bioce, à proximité de Podgorica (Serbie-Monténégro).

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 4 de l'ordre du jour : PERSPECTIVE REGIONALE : EUROPE DU SUD-EST – COMMENT LE PACTE DE STABILITE EST DEvenu UN CATALYSEUR DE LA COOPERATION REGIONALE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS, ET LES LEÇONS A EN TIRER POUR L'OSCE

Modérateur

a) Déclarations liminaires

- M. L. Guye, Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est (EF.IO/6/06)
- M. I. Bajrambasic, Ministre adjoint des communications et des transports de Bosnie-Herzégovine (EF.DEL/5/06)
- M. A. Fumagalli Romario, Sol (Italie) (EF.DEL/2/06)

b) Débat

Bosnie-Herzégovine, Croatie (EF.DEL/13/06), Japon (partenaire pour la coopération), Autriche (EF.DEL/12/06), Grèce, France, Turquie

Contributions : Fédération routière internationale, Organisation de coopération économique de la mer Noire, Banque mondiale

4. Prochaine séance :

Mardi 24 janvier 2006 à 11 heures, Neuer Saal

Groupe de discussion II

1. Date : Mardi 24 janvier 2006

Ouverture : 11 h 10

Clôture : 12 h 45

2. Président : M. B. Frlec (Slovénie) (Modérateur)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 5 de l'ordre du jour : PERSPECTIVE REGIONALE : L'ASIE CENTRALE
ET LES LIAISONS DE TRANSPORT
EURO-ASIATIQUES – COMMENT LE DIALOGUE
POLITIQUE SUR DES QUESTIONS RELATIVES
AUX TRANSPORTS ET DES PROJETS CONCRETS
DANS CE SECTEUR SOUS LES AUSPICES DE
L'OSCE PEUVENT-ILS CONTRIBUER A LA
COOPERATION ET A LA SECURITE
REGIONALES ?

Modérateur

a) Déclarations liminaires

– M. S. Sologybov, Communauté économique eurasienne (EF.IO/9/06)

– M. P. Guitink, Banque mondiale (EF.IO/13/06) (EF.IO/15/06)

b) Débat

Etats-Unis d'Amérique (EF.DEL/4/06), Géorgie (EF.DEL/11/06), Fédération
de Russie, Kazakhstan (EF.DEL/14/06), Tadjikistan, Kirghizistan, Afghanistan
(partenaire pour la coopération)

Contribution : Fédération routière internationale

4. Prochaine séance :

Mardi 24 janvier 2006 à 14 h 30, Neuer Saal

Groupe de discussion III

1. Date : Mardi 24 janvier 2006

Ouverture : 14 h 40

Clôture : 16 h 30

2. Président : M. J. Capel Ferrer (CEE-ONU) (Modérateur)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 6 de l'ordre du jour : LE DIALOGUE POLITIQUE DE L'OSCE ET LES
QUESTIONS EN SUSPENS DANS LE DOMAINE
DES TRANSPORTS DANS LA REGION DU
CAUCASE DU SUD ET EN EUROPE ORIENTALE

Modérateur

a) Déclarations liminaires

– M. B. Snoy, Coordonnateur des activités économiques et
environnementales de l'OSCE

– M. W. Hanlon, Mission de l'OSCE en Géorgie

b) Débat

Arménie, Fédération de Russie, Turquie, Azerbaïdjan, Autriche-Union
européenne (Commission européenne), Royaume-Uni

Contribution : Société de transports Apaven (Arménie)

Droit de réponse : Turquie

4. Prochaine séance :

Mardi 24 janvier 2006 à 16 h 30, Neuer Saal

Session de clôture

1. Date : Mardi 24 janvier 2006

Ouverture : 17 heures

Clôture : 17 h 50

2. Président : M. B. de Crombrugghe (Belgique)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 7 de l'ordre du jour : LE ROLE DE L'OSCE DANS LE
DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS, LE
RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ET DE
LA STABILITE ECONOMIQUES REGIONALES –
LA VOIE A SUIVRE (ouvert à la presse)

a) OBSERVATIONS FINALES DU COORDONNATEUR DES ACTIVITES
ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE

Le Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
a donné lecture de ses observations finales.

b) CONCLUSIONS DU PRESIDENT DU FORUM ECONOMIQUE

Le Président a donné lecture des conclusions du Président du Forum
économique (annexe).

c) Débat

Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la
Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, la
Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de
stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la
Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration), Fédération de Russie,
Biélorussie, Arménie, Turquie, Kazakhstan, Serbie-Monténégro, Azerbaïdjan,
Tadjikistan, Président

4. Prochaine réunion :

Lundi 22 mai 2006, à Prague

Présidence : Belgique



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum économique (Conseil supérieur)
Vienne

14-EF(SC).JOUR/2
24 janvier 2006
Annexe

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Deuxième jour de la quatorzième Réunion
14-EF(SC) Journal No 2, Point 7 b) de l'ordre du jour

CONCLUSIONS DU PRESIDENT DU FORUM ECONOMIQUE

Les transports dans l'espace de l'OSCE : réseaux de transport sûrs et développement des transports pour renforcer la coopération et la stabilité économiques régionales

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Pour reprendre une phrase entendue plusieurs fois durant ces deux jours, l'OSCE est là pour bâtir des ponts, non pas au sens littéral, mais entre responsables politiques, gouvernements, organisations internationales, institutions et autres partenaires pertinents.

Ce Forum économique a réuni les meilleures compétences techniques disponibles dans le domaine du transport dans l'espace de l'OSCE. Nous avons été informés de la quantité impressionnante de travail conceptuel et concret effectué pour interconnecter, par le biais des réseaux de transport et de communication, les économies variées et hétérogènes que nous représentons collectivement. Nous avons en particulier été informés de l'énorme potentiel qui existe si nous faisons un meilleur usage des outils à notre disposition et réussissons à améliorer la coopération intergouvernementale. Nous pourrions créer plus de prospérité, ce qui serait propice à plus de stabilité et de sécurité dans la région de l'OSCE tout entière. Ce Forum économique a amplement montré ce qui pouvait être fait.

Je soutiens qu'il s'agit là d'une tâche fondamentale de notre Organisation : favoriser des politiques qui traduisent dans la réalité les possibilités qui nous sont offertes. L'un des orateurs principaux se demandait si les politiques et/ou développements politiques faciliteraient ou, au contraire, entraveraient l'émergence de réseaux de transport et de communication globaux et efficaces. Le choix à faire me paraît évident.

Cette présidence considère qu'il est du devoir de l'OSCE d'y contribuer. Collectivement, les Etats participants et les structures et institutions de l'OSCE – « nous » en un mot – devraient s'efforcer de réaliser les ambitions et les projets conçus pour toute la région par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU), la Conférence européenne des ministres des transports, l'Union européenne, la Banque mondiale et d'autres organisations et institutions internationales. Il est à noter que le rapport

De Palacio a été, dans une large mesure, accueilli avec enthousiasme. Nous devrions nous sentir encouragés et redoubler d'efforts pour créer un climat politique favorable et la volonté politique nécessaire. Ce serait dans l'intérêt de cet environnement stable, sûr et même prospère que l'OSCE s'est donnée pour mission d'instaurer. Notre tâche, en tant qu'OSCE, est d'harmoniser les politiques de la région afin que nous puissions activement soutenir les plans que des organisations plus expertes élaborent. En gardant présente à l'esprit la perspective de ces avantages réels et concrets, nous devrions, maintenant, nous sentir renforcés dans nos objectifs fondamentaux.

Concrètement, voici les propositions que nous avons couchées sur papier.

L'influence de l'OSCE peut s'exercer dans le domaine des instruments juridiques internationaux tels que ceux adoptés par l'ONU-CEE. Comme l'a fait observer M. Capel Ferrer, l'OSCE peut contribuer à créer la volonté politique d'adhérer à des conventions et de les appliquer. Une autre idée consiste à mettre en place un projet pilote pour surveiller la mise en œuvre d'une convention ; idée présentant un intérêt particulier pour l'OSCE compte tenu de son mandat. Nous suggérons que le Bureau du Coordonnateur établisse une proposition de projet en étroite coopération avec la division des transports de l'ONU-CEE.

D'autres activités à entreprendre en partenariat avec l'ONU-CEE pourraient inclure une mobilisation supplémentaire en faveur des projets TEM et TER et de meilleures liaisons entre l'Europe et l'Asie. Les idées présentées concernaient, entre autres, le renforcement des capacités. Elles pourraient être examinées.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Certaines régions de l'OSCE subissent des conflits de longue durée. Ces derniers ont une histoire complexe et confrontent notre Organisation à des problèmes difficiles. Les obstacles rencontrés et les souffrances de la population créent une volonté d'entreprendre des initiatives qui, avec le consentement des parties, pourraient aider à surmonter les dilemmes et ouvrir des possibilités supplémentaires de dialogue et de coopération. L'étude d'évaluation des besoins entamée en Ossétie du Sud a valeur d'exemple à cet égard. Le transport figure dans ce travail comme un point d'intérêt particulier. Cela étant, comme le suggère l'étude du Coordonnateur intitulée « Transportation Development in the Southern Caucasus », les transports pourraient avoir une plus grande importance dans la région.

Durant ce Forum, les participants ont semblé s'accorder à reconnaître qu'il reste beaucoup à faire dans le domaine de la bonne gouvernance. Les structures économiques et commerciales ne sont parfois pas adaptées pour prévenir la corruption. L'un des exposés suggérait l'existence d'un lien entre corruption et sécurité des transports. Un autre portait sur le rôle du secteur privé et la nécessité d'une coopération entre le public et le privé. Nous pensons que l'OSCE devrait poursuivre ses efforts pour promouvoir la bonne gouvernance en conformité avec le Document stratégique adopté à Maastricht en 2003.

Il est en outre ressorti de plusieurs exposés et interventions que l'importance des procédures de passage des frontières et douanières, questions dites « horizontales », ne doit pas être sous-estimée. Il a été fait référence à plusieurs reprises au Concept de l'OSCE relatif

à la sécurité et à la gestion des frontières qui vient d'être adopté. De fait, nos travaux sur les transports constituent un cadre idéal pour traduire ce concept dans la réalité.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Ce Forum devrait servir de modèle pour stimuler notre coopération avec d'autres organisations internationales, qui peut sans doute être encore approfondie et renforcée. Dans cet esprit, nous nous félicitons de la proposition de la Commission européenne que nous participions au processus dit de Bakou et proposerions que nous nous consacrons à cette activité.

Les difficultés particulières rencontrées par les pays en développement sans littoral, qui sont assez nombreux au sein de l'OSCE, ont été soulignées. Ici aussi, nous estimons que l'OSCE devrait s'efforcer d'apporter une valeur ajoutée au cadre existant, mis en place par l'ONU, qu'offre le Programme d'action d'Almaty. Nous suggérons d'accepter l'invitation de l'Ambassadeur Chowdury, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Haut représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement, d'examiner plus avant des moyens de coopération, et de présenter nos suggestions communes lors de notre Forum économique en mai.

L'importance du transport de transit a été soulignée par M. Abdurakhim Ashurov, Ministre des transports de la République du Tadjikistan. Nous félicitons le Gouvernement tadjik pour son idée d'organiser une conférence sur une stratégie de transit pour l'Asie centrale et exprimons notre appui en faveur des objectifs énoncés dans cette proposition.

Une attention particulière devrait également être accordée à l'impact environnemental du développement des transports et vice-versa, y compris sous la forme d'une réflexion sur le choix des modes de transport. Dans le cadre de la dimension environnementale de l'OSCE, l'appui aux centres Aarhus devrait être intensifié. Ces derniers sont nécessaires pour faire œuvre de sensibilisation et accroître la participation de la société civile aux préparatifs d'une évaluation de l'impact environnemental des projets nationaux et régionaux proposés dans le domaine du transport.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Ce Forum a offert une occasion précieuse pour un dialogue politique sur des questions relatives aux transports. La conférence préparatoire, qui doit bientôt avoir lieu à Bakou, et la deuxième partie du Forum créeront un élan supplémentaire et, nous l'espérons, s'avéreront également décisives pour une coopération accrue et meilleure.

La Belgique propose, qu'entre maintenant et Prague, nous nous efforcions de cibler davantage nos débats. Nous coopérerons étroitement avec M. Snoy et son équipe pour étoffer le document du 15 décembre 2005 (SEC.GAL/251/05) sur le travail politique de l'OSCE pour examiner les questions relatives aux transports.

Cela devrait inclure à la fois un aperçu des instruments existants et une réflexion proactive sur de possibles mécanismes pour l'avenir. Le modèle de coopération présenté dans

l'Initiative « Environnement et sécurité » pourrait s'avérer utile. Pourrait-on parler d'une Initiative « Transports et sécurité » ? Alternativement, le modèle du Pacte de stabilité pourrait inspirer d'autres réflexions. L'idée, toujours préliminaire et à caractère indicatif, est de trouver un mécanisme « doux » fondé sur une participation volontaire, où les partenaires peuvent « comparer leurs notes », échanger des meilleures pratiques et examiner des moyens de surmonter les obstacles persistants dans le domaine des transports. Des programmes ou des projets dans le domaine du renforcement des capacités pourraient également être envisagés.

Le document de réflexion proposé pourrait énoncer des objectifs, suggérer des alternatives dans le domaine de la conception organisationnelle et inclure une description des ressources disponibles en établissant des liens avec les instruments existants à notre disposition tels que le Secrétariat, les présences de terrain et le Sous-Comité économique et environnemental.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La présidence est prête à travailler avec vous sur ces questions.

Nous remercions les orateurs principaux, les modérateurs et les délégations pour leur participation active et leurs nombreuses suggestions utiles faites ces deux derniers jours. Nos remerciements vont également à notre coordonnateur, Bernard Snoy, et à son équipe pour leur remarquable travail préparatoire et l'excellente organisation de la réunion.

Pour terminer, nous tenons à remercier les services de conférence et les interprètes de nous avoir si bien épaulés durant ces deux jours.